



Compte rendu d'audience Avec la direction

La semaine dernière, nos collègues ont été agressés dans l'exercice de leurs fonctions. FO Justice a refusé que ces agressions deviennent un fait divers de plus. Samedi et dimanche, l'ensemble des agents présents s'est mobilisé et a montré sa solidarité. Cette mobilisation a payé : ce matin à 10h, la direction nous a reçus.

Nous y avons présenté la plateforme revendicative construite tous ensemble, avec les remontées du terrain. Voici, point par point, ce que nous avons porté et ce que la direction nous a répondu.

I. EFFECTIFS ET RESSOURCES HUMAINES

1. Il manque 28 agents au CD de Val de Reuil

Notre établissement tourne aujourd'hui avec un taux de couverture de 86 %. Or c'est l'administration elle-même qui fixe à 90 % le seuil acceptable d'un établissement. FO Justice exige donc que la DISP et la DAP appliquent à Val de Reuil la règle qu'elles ont elles-mêmes fixée. Pour atteindre ce seuil, il manque 28 agents. Nous demandons les 28 postes.

2. Fin des sanctions liées aux rappels sur repos hebdomadaire

Nous avons demandé la suppression définitive des sanctions liées aux refus de rappel sur repos hebdomadaire, aux gardes d'enfants et à tout événement lié à la vie de famille. Au vu du sous-effectif et d'un taux de couverture non respecté, le directeur a accepté ce point, tout en estimant qu'un travail reste à mener sur les rappels sur repos hebdomadaire. Nous y serons attentifs.

3. Paiement du reliquat d'heures supplémentaires

FO Justice a demandé le paiement du reliquat des stocks d'heures supplémentaires en fin d'année. Cette revendication sera remontée à la direction interrégionale. Les heures effectuées sont dues, elles doivent être payées.

II. SÉCURITÉ EN DÉTENTION

1. Vidéosurveillance

Nous avons demandé l'installation d'un parc de caméras couvrant le quartier arrivant, le sport et les couloirs de détention. Nous avons été clairs : la caméra ne remplacera jamais un agent. La vidéo ne doit pas devenir un palliatif à la présence humaine dans nos coursives.

2. Distribution de Capstun à l'ensemble des personnels

Cet outil de défense est devenu indispensable à la sécurité de nos collègues. La direction confirme que le matériel est arrivé en direction interrégionale et qu'il sera en établissement, prêt à être distribué, très rapidement. Nous attendons une distribution effective, pas une annonce.

3. Blocs-portes et passe-menottes

Nous avons demandé la pose de blocs-portes sur l'ensemble des cellules du C1 et du F1, ainsi que l'installation de deux passe-menottes : une cellule au F1, une cellule au C1. Nous attendons un retour rapide sur cette revendication indispensable à la sécurité des agents !

4. Remise en état des CProU

FO Justice a insisté sur ce point. La direction s'engage à ce qu'une cellule soit opérationnelle avant la fin de l'année, la seconde devant suivre très vite. Nous prenons acte.

III. SÉCURITÉ EXTÉRIEURE

1. Glacis et parking des personnels

Cela fait bientôt cinq ans que l'on nous promène sur ce dossier. Nous avons de nouveau exigé la mise en place du glacis et la sécurisation du parking des personnels. Les promesses ne suffisent plus : nous demandons un calendrier clair indiquant quand commenceront les travaux.

2. Couverture des parkings et des abords

Nous demandons la couverture complète des parkings et des abords de l'établissement.

3. ELSP

Nous exigeons que l'ELSP ouvre dans de bonnes conditions : avec le matériel nécessaire, les effectifs nécessaires, des vestiaires et un bureau dédié. Même si cela doit prendre plus de temps, une ELSP sous-dotée serait une ELSP en danger.

IV. ORGANISATION DE LA DÉTENTION

1. Caches-œillets en service de nuit

Nos collègues de nuit ne peuvent plus engager leur responsabilité sur des rondes rendues impossibles par les caches-œillets. Nous avons exigé une procédure ferme et immédiate et un véritable plan de lutte, avec des sanctions disciplinaires ou infra-disciplinaires. L'objectif est simple : obliger la population pénale à respecter cette règle.



2. Blocage du régime probatoire par complaisance

Certains détenus restent volontairement au régime probatoire. Cette pratique embolise le régime fermé et empêche son bon fonctionnement. Nous avons demandé à la direction de trouver des leviers pour y mettre fin rapidement !

3. Surpopulation : la situation est devenue explosive

Aujourd'hui, 823 détenus sont incarcérés au CD de Val de Reuil pour une capacité théorique de 800 places. La gestion de la détention devient ingérable et les tensions montent : il y a toujours plus de détenus et toujours moins de personnels. Si l'administration ne peut pas créer des postes en claquant des doigts, elle peut arrêter de nous envoyer des détenus. FO Justice exige que la pression sur le taux d'occupation soit réduite et que ce chiffre redescende sous un seuil acceptable.

Nous exigeons l'arrêt des sessions arrivants jusqu'à la fin de l'année !

Nous exigeons également une remise en cadre de l'accueil des arrivants.
Aujourd'hui, des arrivants se présentent tous les jours, à n'importe quelle heure.
Nous demandons le retour à ce que nous avons connu il y a quelques années : un jour fixe, le mercredi, tous les 15 jours, à heure fixe.

4. Organisation avec les services médicaux

Nous demandons que la distribution des traitements se fasse sur les quartiers, afin de limiter les mouvements en détention et de désengorger l'unité sanitaire. Nous demandons aussi aux services médicaux de revoir l'organisation des rendez-vous : ils ne peuvent plus décider seuls, dans leur coin, des flux de détenus dans nos coursives. Chaque rendez-vous donné sans anticipation met du personnel en danger.

Stop à ces pratiques !

5. Pas d'extraction médicale programmée les jours de transfert

Les jours de transfert sont connus. Ces jours-là, l'équipe mobile n'est pas présente, et chaque extraction médicale programmée oblige à dégarnir la détention de ses surveillants. Nous exigeons que cette pratique cesse : les jours de transfert, seules les urgences doivent être assurées. Le directeur va prendre attache avec les responsables des unités sanitaires pour trouver des solutions rapides et efficaces.

6. Transferts

Nous avons évoqué avec la direction une liste de détenus à transférer dans les plus brefs délais qui ont été acceptés.



V. SERVICE DES AGENTS ET RAPPELS

De nombreux collègues nous font remonter leur ras-le-bol des rappels de dernière minute. Notre demande est claire : le service des agents doit identifier un mois à l'avance les postes non comblés et les diffuser immédiatement à l'ensemble des personnels. C'est par l'anticipation que l'on mettra fin aux rappels de dernière minute. Les agents ne subiront plus leur planning : ils en redeviendront acteurs.

NOUS RESTONS VIGILANTS

Des avancées ont été obtenues ce matin, et elles l'ont été grâce à la mobilisation de tous ce week-end. Mais beaucoup reste à faire, et les engagements oraux ne protègent personne en coursive !

FO Justice restera mobilisée tant que les réponses ne seront pas à la hauteur. Nous exigeons de la direction un point d'étape rapide sur l'ensemble de ces revendications. Ce qui relève de la DISP de Rennes et de la DAP doit être porté sans délai par la direction locale : la sécurité des agents ne peut plus attendre !

Et nous n'oublions pas, FO Justice Val de Reuil apporte son soutien indéfectible à l'ensemble des collègues qui ont subi des agressions que ce soit physique ou verbale.

Si la majorité ne sont pas entendu nous saurons maintenant nous faire entendre, ce qui a été un débrayage hier sera demain un mouvement d'ampleur ! Nous remercions tous les personnels qui se sont mobiliser ce weekend et nous ne manquerons pas de vous faire connaître rapidement la position de l'administration quant à nos revendications !

